



« Un débat parlementaire apaisé et constructif », le souhait de Mme Yawa Tsègan au Conseil National de Transition du Mali

La Présidente de l'Assemblée nationale togolaise a assisté lundi à Bamako, l'ouverture de la première session ordinaire 2021 du Conseil National de Transition du Mali présidé par le colonel Malick DIAW. Occasion pour Mme Yawa Djigbodi Tsègan d'exprimer aux membres du CNT, les vœux ardents de réussite et d'un débat parlementaire apaisé et constructif de la part de l'Assemblée nationale du Togo.

Cette visite de la Présidente de la représentation nationale Bamako est non seulement l'expression de l'amitié profonde qui lie le Mali au Togo, mais aussi la manifestation de l'excellente qualité des relations de coopération interparlementaire entre les deux pays.

Mme Yawa Tsègan a dans son intervention appelé à la contribution et à l'implication du Conseil National de la Transition dans la mise en œuvre réussie de la feuille de route de la transition et des recommandations du Groupe de suivi et de soutien à la transition au Mali.

Elle a en outre exprimé la disponibilité de l'Assemblée nationale et des autorités togolaises à accompagner le Conseil National de Transition du Mali dans la réussite de ses missions.

« Au cœur de la vie publique démocratique, la Représentation nationale ne trouvera pleinement sa place que si elle remplit l'ensemble de ses missions. Outre les prérogatives traditionnelles de vote de la loi et de contrôle de l'action gouvernementale, l'une de ses missions essentielles réside également dans sa participation et sa contribution au renforcement de la diplomatie parlementaire. À ce titre, les parlementaires sont des partenaires de choix en vue d'une gouvernance inclusive et participative qui utilise efficacement la coopération pour un développement durable. Et c'est là donc que se trouve notre contribution ; et en tant que parlementaires, cette contribution est vivement attendue », a relevé la présidente de l'Assemblée nationale.

Elle n'a pas également manqué d'associer sa voix aux condamnations unanimes du terrorisme sous toutes ses formes pour exprimer le soutien et la solidarité du peuple togolais au peuple frère du Mali dans ce combat contre l'insécurité et le terrorisme.

Il faut souligner que dans le cadre de son séjour à Bamako, la Présidente de l'Assemblée nationale s'est entretenue avec le Vice-Président de la transition au Mali, Assimi Goïta.

Les échanges ont porté sur la mise en œuvre réussie de la feuille de route de la transition conformément aux recommandations du Groupe de suivi et de soutien à la transition au Mali. Mme Yawa Tsègan a réaffirmé la disponibilité de l'Assemblée nationale togolaise à accompagner le Conseil National de Transition du Mali dans la réussite de ses missions afin que le peuple malien retrouve définitivement l'unité, la sécurité, la stabilité et la paix.

Doté de prérogatives de l'Assemblée nationale, le CNT est composé de 121 membres issus des partis politiques, de la société civile, des syndicats et des forces armées. C'est cet organe qui est en effet chargé de voter les textes des réformes prévues dans le cadre de la transition au Mali.

David S.